

www.urbanisme.fr

mars  
avril  
2012

20 €

Travail mobile et ville agile par B. Marzloff

Regards : les toits de New York

Chine : la nouvelle recherche urbaine

L'invité : Jean-Pierre Rosenczveig

Recherche : La mutabilité en urbanisme

Revue

# URBANISME



Dossier :

## Modèles urbains

# L'Union européenne, l'architecture et l'urbanisme

Un débat autour de la question  
"Comment l'architecture et l'urbanisme peuvent-ils renforcer l'Europe ?" s'est tenu le 11 janvier 2012 à Bruxelles.

Peu à peu, les institutions européennes prennent conscience de l'importance des villes comme moteurs de développement. Pendant des années, les fonds européens ont privilégié le développement "régional", ce qui s'est traduit par la réalisation d'infrastructures lourdes dans les régions périphériques représentées notamment par le groupe d'intérêt de la CRPM (Conférence des régions périphériques et maritimes d'Europe). Au sein de ces mêmes régions, les aides au développement ont été attribuées en priorité aux périphéries des villes, encourageant ainsi l'étalement urbain, comme l'a montré l'étude de l'Agence européenne de l'environnement "Urban sprawl in Europe". Sous l'impulsion de Johannes Hahn, commissaire européen en charge de la politique régionale, la Commission européenne a publié récemment un remarquable document de synthèse, "Cities of tomorrow". Par ailleurs, un "référentiel européen de la ville durable" a été testé avec succès dans 67 villes de 12 pays et va être déployé largement.

De son côté, le Parlement européen a constitué un Urban Intergroup, actuellement présidé par Jan Olbrycht, élu polonais. En collaboration avec le Forum européen des politiques architecturales /1, cet Intergroup a organisé le 11 janvier 2012 une réunion sur le thème "Comment l'architecture et l'urbanisme peuvent-ils renforcer l'Europe ?", avec la participation de personnalités du monde architectural et urbanistique. L'introduction de l'architecte néerlandais Winny Maas (MVRDV) a illustré le thème par des diapositives passant en revue les réalisations de son agence dans divers pays. Jaap Wiedenhoff (ARUP), Frédérique Monjanel (Vinci Construction France), Gianni Carbonaro (Banque européenne d'investissement) et d'autres ont procédé à un exercice analogue. L'accent a été mis sur la construction neuve. Le débat, lui, a privilégié l'existant et la diversité des villes. Comme l'a rappelé Kent Martinussen, directeur du Centre d'architecture de Copenhague, seulement 1 % de nos villes est constitué de constructions neuves. Celles-ci sont soumises à des impératifs de financement bancaire. Pour elles, comme l'avait reconnu Frédérique Monjanel, le critère du *good design* est le *good business*.



Dans le quartier européen de Bruxelles.

## Les effets pervers des normes

La parlementaire européenne Cristina Gutierrez-Cortines, co-responsable de la Fondation Ars Civilis, a décrit les effets pervers des normes de performance énergétique des bâtiments (PEB) souhaitées par le secteur de la construction. Ces normes soulèvent d'importants problèmes d'application à des bâtiments existants, en particulier anciens, et risquent de les rendre inaccessibles, faute d'obtenir le certificat PEB. Une étanchéité poussée à l'extrême n'est pas compatible avec l'échange thermique entre l'intérieur et l'extérieur spécifique aux immeubles anciens. Ceux-ci sont en revanche riches en inertie énergétique, de par la nature de leurs matériaux. La véritable innovation urbaine est de reconnaître le caractère spécifique des bâtiments existants, selon leur période de construction, ce que l'APUR /2 a fait à Paris. La bataille d'amendements du Parlement européen pour des dispositions d'"exception" par rapport aux directives proposées par la Commission a commencé à porter ses fruits.

En résumé, de plus en plus de voix européennes s'élèvent pour contester l'urbanisme de la table rase et des "morceaux de ville" réalisés *ab ovo* (si on trouve le financement), et pour mettre en œuvre l'incrémentalisme, adaptation par petites touches, dans le respect des quartiers existants diversifiés et de l'échelle humaine". | Pierre Laconte

1/ Cf. l'article d'Yvette Masson-Zanussi, *Urbanisme*, n° 380, sept.-oct. 2011.

2/ Atelier parisien d'urbanisme.

**Pour en savoir plus :**  
Agence européenne de l'environnement  
[www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)  
Référentiel européen de la ville durable  
<http://rfsc.tomas.fr/>  
Fondation pour l'environnement urbain  
[www.ffue.org](http://www.ffue.org)  
Forum européen des politiques architecturales : [www.efpa-fepa.eu](http://www.efpa-fepa.eu)  
Urban Intergroup :  
[www.urban-intergroup.eu](http://www.urban-intergroup.eu)